



**Journal**  
de la section  
**CGT**  
de la **DGFIP**  
du Bas-Rhin  
**N°02 2024**

## La journée du 8 mars



Le 8 mars n'est ni la fête de la femme, ni la fête des mères ou encore moins la Saint-Valentin. C'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, une journée de grève féministe de toutes et tous pour revendiquer et gagner l'égalité réelle au travail et dans la vie. C'est aussi une journée de solidarité avec les femmes du monde entier et de lutte contre les idées d'extrême droite sexistes et patriarcales.

**Le 8 mars prochain, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, la CGT appelle à la grève et à la mobilisation afin de rendre visible ce que serait un jour sans femmes au travail.**

**Le 8 mars on arrête tout  
Manifestation à Strasbourg, 14h00,  
place Kléber**

(rendez-vous CGT Finances Publiques au pied de la statue)



La CGT rejette tout projet qui s'appuie sur la différence sexuelle "naturelle" et différencie les femmes et les hommes pour mieux les assigner à des rôles sociaux spécifiques, renvoyant ainsi les femmes à la maison et surtout à leur rôle de mère. Des propositions archaïques qui entérinent l'ordre patriarcal. Rappelons que le RN a voté contre les lois sur l'égalité professionnelle au Parlement européen et rejoint le programme économique ultra-libéral qui fragilise en premier lieu les femmes.

La CGT revendique notamment :

- le droit des femmes à travailler pour être autonomes et indépendantes dans leurs choix de vie ;
- l'égalité réelle femmes-hommes au travail avec notamment de réelles sanctions pour les entreprises et administrations qui discriminent,

Nous vous attendons, toutes et tous,  
syndiqués ou sympathisants,  
à l'**Assemblée Générale de notre section  
CGT**

qui se tiendra le  
**mardi 16 avril 2024 à partir de 8h30**  
dans les locaux de l'Union Départementale  
CGT (10 rue Leicester à Strasbourg).  
(vous bénéficiez d'une autorisation d'absence  
à poser dans SIRHIUS)  
Des précisions vous serons communiquées  
prochainement

la revalorisation des métiers à prédominance féminine ;

– le soutien à la parentalité : allonger les congés maternité et paternité et d'accueil de l'enfant, revaloriser le congé parental, levier indispensable à un meilleur partage des responsabilités parentales ;

– un service public de l'aide à l'autonomie et de prise en charge de la petite enfance ;

– des mesures effectives pour prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail et pour protéger les femmes victimes de violences ;

– un accès libre et remboursé à la contraception et à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) sur tout le territoire ;

– la mixité des filières de formation et des métiers ;

– la mise en place de mesures pour lutter contre les stéréotypes de genre et le sexisme à l'école, sur les lieux de travail et dans les médias ;

– la transcription dans le droit français de la convention n°190 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) contre la violence et le harcèlement dans le monde du travail.

## Agent méritant ?

C'est reparti : parmi ses vœux pour la nouvelle année, le président libéral veut accroître la place du « mérite » dans la rémunération des fonctionnaires. Non, cela ne signifie pas qu'il veuille accroître leur rémunération mais seulement les inciter à besogner dans le sens de directives parfois partiales et souvent incohérentes avec un service public de qualité, les restructurations récentes (NRP par exemple) et les choix applicatifs (GMBI par exemple) en attestent.

La CGT a beau expliquer à nos têtes pensantes que les agent-es ne sont pas dans l'attente de « mérite » mais d'une rémunération qui leur permette de vivre dignement et qui soit prise en compte intégralement pour le calcul de leurs pensions (à l'instar du privé), décidément cela ne rentre pas. Les pensées éthérées basées sur des postulats datés et faux ont la vie dure en Macronie.

Les agents en ont assez d'une situation de stagnation salariale, voire (au vu de l'inflation subie ces dernières années) de perte de salaire. Ce n'est pas en jouant les uns contre les autres que la situation salariale et les conditions de travail de l'ensemble des salariés va s'améliorer.

C'est pourquoi, dans le prolongement de l'appel unitaire

de l'ensemble des organisations syndicales représentatives des personnels de la Fonction Publique, la CGT Finances Publiques 67 appelle l'ensemble des agents de la DRFiP 67 à la grève et à la manifestation qui seront organisées le 19 mars prochain pour, notamment :

– la revalorisation immédiate et significative de la valeur du point d'indice, des traitements, des salaires, des retraites, des pensions ;

– l'égalité entre les femmes et les hommes ;

– l'amélioration des conditions de vie et de travail de toutes et tous ;

– l'abandon du projet de loi "Fonction publique".

## AVANT LES DÉPUTÉS, LES SÉNATEURS ONT AUGMENTÉ LEUR FRAIS DE MANDAT DE 700 EUROS



## Évaluation professionnelle

Ayé, c'est reparti pour un tour. L'exercice annuel de l'entretien d'évaluation professionnelle bat son plein. Attendu avec impatience par les chefs « sadiques » et redoutés par les chefs « cools », vous ne pourrez (pas trop) vous y soustraire.

On le répétera chaque année, mais jamais trop : cet entretien se prépare et doit répondre à certains critères (délai de convocation, durée...).

Après, c'est à vous de défendre votre quartier de barbaque (désolé les végé, l'image est juste trop explicite). Entre vous qui vous estimez « très bon » et le chef qui vous trouve « nul », il ne faudrait pas finir par devenir un « très bon nul ».

Donc faites attention aux appréciations littérales, aux formulations du Compte Rendu

d'Entretien Professionnel (CREP) qui paraissent valorisantes et qui peuvent s'avérer négatives.

Exemples :

Appréciations positives :

- ▶ Atout majeur pour le service ;
- ▶ Très bon état d'esprit ;
- ▶ Sens élevé/ aigu du service public ;
- ▶ Motivé.e, efficace, dynamique ;
- ▶ Capacité d'initiative, sens de l'organisation, force de proposition ;
- ▶ Tout particulièrement apprécié.e ;
- ▶ Très grande conscience professionnelle ;
- ▶ Riche de compétences avérées ;
- ▶ Objectifs pleinement atteints ;
- ▶ Donne une excellente image ;
- ▶ Capacité à gérer les situations les plus complexes ;
- ▶ Entretient d'excellentes relations ;
- ▶ Possède toutes les qualités pour accéder au grade supérieur (élément indispensable en conclusion de l'appréciation pour postuler utilement en liste d'aptitude)

Appréciations beaucoup moins élogieuses :

| INSCRIT DANS VOTRE CREP  | CE QUE CELA SIGNIFIE   |
|--|--|
| S'attache/ s'efforce/ doit persévérer  | Met de la bonne volonté mais a du mal                          |
| Il lui est fait confiance  | Avertissement, un effort est attendu                           |
| A les capacités/ dispose des connaissances   | Attention sur la mise en œuvre                                 |
| Caractère affirmé  | Trop affirmé au goût de sa hiérarchie                          |
| Il faut/ il doit   | Attente impérative d'une amélioration                          |
| Bon agent  | Agent moyen  |
| Doit faire ses preuves un effort/ élargir son champ d'activité                             | Attente d'un plus  |
| Exécute normalement/ animé d'une indéniable volonté  | Démontre une bonne volonté mais les résultats se font attendre |
| A de bonnes connaissances/ possède un bon socle / encouragé à consolider ses connaissances | Doit s'investir  |
| Semble avoir toutes les capacités  | Ne les met pas assez en œuvre selon sa                         |
| A fait des efforts certains/ doit acquérir une autonomie                                   | Sa hiérarchie en attend plus                                   |

|   |  |
|---|--|
| Techniquement est un très bon agent                   | A des problèmes relationnels                     |
| Travail de bonne facture                              | Niveau minimum d'attente                         |
| Discret/ réservé                                      | Effacé   |
| Les formations suivies doivent être mises en pratique | En attente de mise en application...             |
| Perfectionniste/ minutieux/ soigneux                  | Peut exprimer un doute sur la charge de travail  |
| Assume avec application                               | Difficultés de mise en œuvre selon sa hiérarchie |

Si vous n'êtes pas satisfait de votre compte rendu d'entretien professionnel, vous avez la possibilité de contester celui-ci, d'abord auprès de votre "notateur", puis au niveau local par le recours hiérarchique et enfin au niveau national en CAPN.

La CGT est présente pour vous accompagner tout au long du processus. N'hésitez pas à nous contacter.



## Schizophrénie au sommet de l'État ou com de bas étage ?

À l'heure où les médias nous inondent d'informations gouvernementales, la Cigogne est restée interrogative sur la cohérence entre plusieurs décisions récentes :

– le Président, par la panthéonisation de Missak et Mélinée Manouchian (immigrés résistants d'origine arménienne), glorifie la résistance au nazisme et à l'extrême droite durant la période collaborationniste du gouvernement de Vichy. Jusque-là, la CGT approuve : la résistance à l'oppression et à la dictature a toujours été notre cheval de bataille.

– “en même temps”, le gouvernement continue son programme de “refondation libérale” (novlangue signifiant “destruction des acquis sociaux”) torpillant ainsi une après l'autre les avancées sociales obtenues par la mise en place du programme du Conseil National de la Résistance (CNR) telles la sécurité sociale, le

régime des retraites...

Rappelons que le programme du CNR prévoyait “l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie”. “Les jours heureux” promis par le CNR restent de loin préférables au chacun pour soi.

Alors, lorsque un président de la République d'obédience ultra-libérale qui par sa politique accroît la fracture sociale, avantage la classe des ultra-riches et fait un détour marquant sur les terres de l'extrême-droite avec une loi “asile et immigration” indigne de la patrie des droits de l'homme et convoque “en même temps” les grands esprits de la résistance au nazisme et aux idées d'extrême droite, la Cigogne reste dubitative et réfractaire à cette manipulation.



# Négociations salariales : la CGT Finances Publiques consulte ses adhérents

Notre section locale a envoyé récemment à chaque adhérent.e actif un mail lui demandant de donner son avis sur la signature d'un accord issu des négociations salariales en cours à la DGFIP. Pour pouvoir répondre, le contexte des négociations ainsi que les revendications déjà obtenues par l'intersyndicale ont été présentées.

Durant la négociation, la Direction Générale a fait des propositions ciblées sur certaines fonctions. Mais, après plusieurs séances, l'intersyndicale a pu faire porter l'abondement à 6 points d'ACF soit 25 € nets/mois en 2024 et 4 points d'ACF soit 16,50 € nets/mois en 2025, c'est-à-dire au total une augmentation pérenne de 41,50 € nets/mois à compter de 2025 (500 euros nets/an). Ce qui est loin, nous en avons tous conscience, de rattraper les pertes cumulées de pouvoir d'achat dues au gel du point d'indice et à l'inflation. Mais la direction indique ne pas pouvoir aller plus loin.

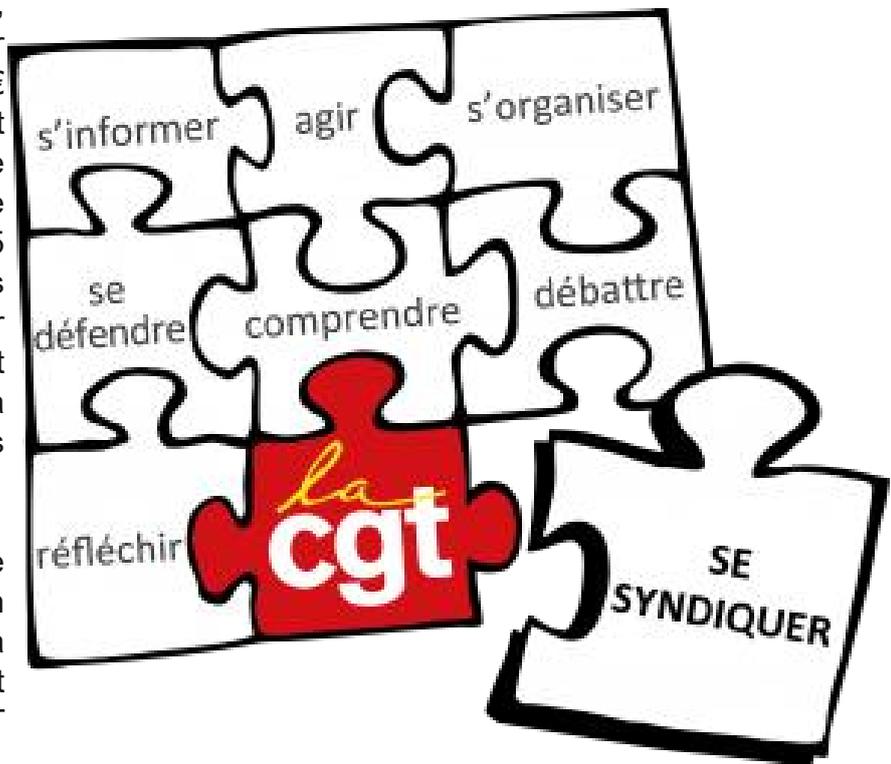
La question centrale posée à chaque adhérent actif est : « Si la négociation devait s'arrêter là, souhaitez-vous que la CGT Finances Publiques signe cet accord ? », en sachant que la CGT

continuera bien sûr de négocier pour obtenir plus.

**Pour la CGT, le syndiqué est acteur et décideur.**

Comme souvent, les avancées ne reposent que sur l'engagement collectif.

Ce début d'année est l'occasion de prendre une bonne résolution, adhérez à la CGT Finances publiques et luttons ensemble !



## JE ME SYNDIQUE à la CGT Finances Publiques

Nom : Prénom :  
Grade : Indice :

Adresse administrative :

Bulletin à retourner au syndicat par l'intermédiaire du correspondant ou au secrétaire :

Gilles STREICHER au PCRП Strasbourg,  
10 RUE SIMONIS, 67100 STRASBOURG  
Tél : 03.90.41.20.07 ou (0049) 176 7666 49 43

